

Tableau 2018-2019 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE ACADÉMIQUE

BACCALAURÉAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Formation initiale

Virginie Aubé
Ariane Bolduc-Labrie
Julie Clark-Wolski
Laurie Cloutier
Jeannie Coutu-Marcotte
Élise Fortin-Larose
Andréane Gagné
Gabrielle Girard
Vicky Gosselin
Charlotte Larose
Maude Lepage
Émilie Nantel
Laury Pelletier
Catherine Roy Bellavance
Marjolaine Sigouin Cantin
Andrée-Anne Trudeau
Laurie Turcotte
Anne Vachon

Formation DEC-BAC

Estelle Demers-Gratton
Mélicca Dion
Jessika Duchesneau
Amélie Flohic
Vivianne Godin-Rochette
Marika Lavigne
Marjorie Pelletier
Anne-Marie Saint-Jacques
Justine Slater-Grenon

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - AVEC MÉMOIRE

Malek Amiri
Carol-Ann Ferlatte
Michèle Gemme
Marie-Pier Labelle
Virginie Martineau-Aubin
Lucie Misson
Jessie Pelletier
Amélie Poulin
Alexandra Proulx Belhumeur
Nathalie Raymond
Catherine Tremblay

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

MAÎTRISE EN SCIENCES INFIRMIÈRES - SOINS DE PREMIÈRE LIGNE

Eva Sophie Bédard
Samuel Gagné

Émilie Gendron
Marie-France Joanis
Mylène Pilon

MAÎTRISE EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE - AVEC MÉMOIRE

Julie Massé
Marc-André Bonneau
Élisabeth Gagné
Sylvie Mattmann

DOCTORAT EN SCIENCES INFIRMIÈRES

Marie-Soleil Hardy

DOCTORAT EN SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Mohamed Ali Ag Ahmed
Hassane Alami
Pascaline Kengne Talla

CRITÈRES DE SÉLECTION

PREMIER CYCLE

Avoir été inscrite ou inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum de cinq sessions à la formation initiale et un minimum de trois sessions à la formation DEC-BAC. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.

DEUXIÈME ET TROISIÈME CYCLES

Avoir été inscrit à temps complet (12 crédits et plus) pendant un minimum d'une session au diplôme d'études supérieures spécialisées, à la maîtrise ou au doctorat. Avoir maintenu une moyenne cumulative égale ou supérieure à 3,805 sur 4,33. S'être qualifié selon la séquence retenue par l'Université Laval pour la collation des grades.

ÉTÉ 2018 • AUTOMNE 2018 • HIVER 2019

Tableau 2018-2019 D'HONNEUR

de la Faculté des sciences infirmières

MÉRITE À L'ENGAGEMENT

ENGAGEMENT À LA VIE UNIVERSITAIRE

Tina Emond

PROMOTION DE LA PROFESSION INFIRMIÈRE

Audrey Lortie

ENGAGEMENT À LA VIE UNIVERSITAIRE

Camille Comtois

Gabrielle Goyer-Pétrin

CRITÈRES DE SÉLECTION

L'étudiante ou l'étudiant fréquente un programme d'études relevant de la Faculté des sciences infirmières ou a obtenu son diplôme au cours des six derniers mois. Elle ou il doit avoir acquis un minimum de 24 crédits à son programme et possède un dossier scolaire présentant une moyenne cumulative d'au moins 2,67 sur 4,33. L'engagement à faire valoir n'a jamais été porté au Tableau d'honneur de la FSI. L'engagement a été réalisé en cours d'études. L'engagement s'est manifesté par des actions bénévoles. L'étudiante ou l'étudiant s'est distingué de façon particulière dans son engagement. Les actions sont appuyées par une recommandation d'une autorité compétente officielle ou d'une personne responsable en relation avec l'engagement. Les actions réalisées ont une durée d'au moins 25 heures.

MÉRITE ACADÉMIQUE

FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES

Carol-Ann Ferlatte

Marie-Soleil Hardy

Véronique Toussaint

La Faculté des sciences infirmières félicite les étudiants ayant obtenu la mention « excellent » de tous les examinateurs et examinatrices de leur thèse ou de leur mémoire, ainsi que les personnes diplômées d'un programme de maîtrise d'autres types ayant conservé une moyenne cumulative égale ou supérieure à 4,1 et dont les noms sont inscrits au Tableau d'honneur de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université Laval.